

Concernant les règles de fonctionnement du SDG, les parties en jaune demeurent en jaune. Aucune précision n'a été apportée.

6. Parole au public : aucun public

7. Étude des dossiers :

7.1.1 Approuver les frais chargés aux parents 2022-2023

La facturation des frais chargés aux parents sera différente, car ce sera au Buro Pro à Beloeil que les cahiers d'exercices seront distribués et les parents les paieront directement là-bas.

Martin Bolduc propose d'augmenter la contribution volontaire pour les finissants de 6^e année à 13.00\$ au lieu de 10.00\$.

Il est proposé par Peggy Charest d'approuver les frais chargés aux parents 2022-2023 tel que présenté.

LA RÉOLUTION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.1.2 Adopter les budgets (école et service de garde) 2022-2023

- Les chiffres réels seront connus en fin décembre 2022 ou janvier 2023. Voir le rapport sommaire budget 2022-2023.

Il est proposé par Mélanie Lavoie d'adopter les budgets (école et service de garde) 2022-2023 tel que présenté.

LA RÉOLUTION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.1.3 Approuver la date de l'assemblée générale des parents de septembre prochain

La date de l'assemblée générale pour l'année scolaire 2022-2023 est fixée au lundi 19 septembre 2022 à 19h00.

Il est proposé par Anne Jourdain d'approuver la date de l'assemblée générale des parents de septembre prochain tel que présenté.

LA RÉOLUTION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.1.4 Adopter le rapport annuel du conseil d'établissement

M. Martin Bolduc présente le rapport annuel du conseil d'établissement 2021-2022.

CE-131-21-22-39

CE-131-21-22-40

CE-131-21-22-41

<p>CE-131-21-22-42</p>	<p>Il est proposé par Isabelle Dupuis d'adopter le rapport annuel du conseil d'établissement</p> <p>LA RÉOLUTION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</p>
<p>CE-131-21-22-43</p>	<p>7.1.5 Approuver les règles de conduite (soutien au comportement positif) 2021-2022</p> <p>Voir le document.</p> <p>Il est proposé par Anne Jourdain d'approuver les règles de conduite (soutien au comportement positif) 2022-2023 tel que présenté.</p> <p>LA RÉOLUTION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</p>
<p>CE-131-21-22-44</p>	<p>7.1.6 Approuver l'utilisation des locaux et immeubles mis à la disposition de l'école</p> <p>Il est proposé par Mélanie Lavoie d'approuver l'utilisation des locaux et immeubles mis à la disposition de l'école pour l'année 2022-2023.</p> <p>LA RÉOLUTION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</p>
	<p>INFORMATION :</p> <p>7.2.1 Démission du CÉ</p> <p>M. Martin Bolduc annonce sa démission du Conseil d'établissement pour des raisons personnelles.</p> <p>8. Varia</p>
<p>CE-131-21-22-45</p> <p><i>Direction :</i></p> <p><i>Président :</i></p>	<p>9. Levée de l'assemblée</p> <p>Il est proposé par Anne Jourdain de levée l'assemblée à 20h15.</p> <p>LA RÉOLUTION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</p> <p>Martine Fréchette Date : ____/____/____</p> <p>Martin Bolduc Date : ____/____/____</p>